

**Question écrite de M. Michel Ducret, du 30 septembre 2000: «Rehaussement des trottoirs aux arrêts des transports publics».**

A la veille de la commande de nouveaux trams par les TPG, qui seront nécessaires pour l'exploitation de la future branche «Acacias» (dès 2003 si tout va bien), ne serait-il pas temps d'entreprendre le rehaussement des trottoirs au droit des arrêts des transports publics, ainsi que l'a d'ailleurs demandé notre Conseil municipal?

Il est frappant de voir des travaux entrepris par la Ville de Genève sans se préoccuper d'offrir enfin aux Genevois ce confort supplémentaire, par ailleurs bien nécessaire à certaines catégories défavorisées de notre population, par exemple à l'arrêt «place Neuve».